

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de la première année de licence droit (équipe 1) pour l'année universitaire 2025 - 2026 est composé comme suit :

Professeur	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur	Cécile	GUERIN BARGUES
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Charles	GJISBERS
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Stéphane	BRACONNIER
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Marc	MILET
Professeur	Cécile	PERES
Maître de Conférences	Pascal	GOURGUES
Maître de Conférences	Léa	BUREAU
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Maud	MICHAUT
Maître de Conférences	Rachel	GUILLAS
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Maître de Conférences	Jonathan	ATTALI
Professeur agrégé du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur agrégé du second degré	Louise	JACOB
Professeur agrégé du second degré	Kathleen	LAYLLE
Professeur certifié du second degré	Pascal	CUDICIO
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE

Article second :

Monsieur Nicolas Molfessis, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

Pour le Président et par délégation

Bertrand Grettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de la première année de licence droit (équipe 2) pour l'année universitaire 2025 - 2026 est composé comme suit :

Professeur	Guillaume	DRAGO
Professeur	Olivier	DESHAYES
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Jean-Michel	BLANQUER
Professeur	Bernard	D'ALTEROCHE
Professeur	Anthony	MERGEY
Professeur	Stéphane	BRACONNIER
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Rachel	GUILLAS
Maître de Conférences	Raphaël	GALVAO
Maître de Conférences	Maud	MICHAUT
Maître de Conférences	Diana	VILLEGAS
Maître de Conférences	Estelle	FRAGU
Professeur agrégé du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur agrégé du second degré	Louise	JACOB
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE
Professeur certifié du second degré	Patrice	LECOQ
Professeur certifié du second degré	Pascal	CUDICIO

Article second :

Monsieur Guillaume DRAGO, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

pour le Président et par déléгation

Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
charge des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de la première année de licence droit (équipe 3) pour l'année universitaire 2025 - 2026 est composé comme suit :

Professeur	Armel	LE DIVELLEC
Professeur	Yves-Marie	LAITHIER
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Samuel	FULLI-LEMAIRE
Professeur	Stéphane	BRACONNIER
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Nicolas	CORNU THENARD
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Michel	BLANQUER
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Céline	COMBETTE
Maître de Conférences	Pascal	GOURGUES
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Rachel	GUILLAS
Maître de Conférences	Estelle	FRAGU
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Professeur certifié du second degré	Patrice	LECOQ
Professeur certifié du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE
Professeur agrégé du second degré	Louise	JACOB

Article second :

Monsieur Armel LE DIVELLEC, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

Pour le Président et par délégation

Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de la première année de science politique pour l'année universitaire 2025 -2026 est composé comme suit :

Professeur	Armel	LE DIVELLEC
Professeur	Marc	MILET
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Yves	SUREL
Professeur	Nicolas	CORNU THENARD
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Jean-Michel	BLANQUER
Maître de Conférences	Céline	COMBETTE
Maître de Conférences	Marion	VAILLANT
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Charlotte	GUILLARD
Professeur certifié du second degré	Pascal	CUDICIO

Article second :

Monsieur Armel LE DIVELLEC, Professeur des Universités, est désigné président du jury.

Pour le Président et par délégation

Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Licence 1ère année économie-gestion, double cursus droit-économie : cursus économie, double licence science politique-économie : cursus économie, pour l'année universitaire 2025 -2026 est composé comme suit :

Professeur	Lucie	MENAGER
Professeur	Paul	MAAREK
Professeur	Olivier	CARDI
Professeur	Vassili	VERGOPOULOS
Professeur	Claude	PONDAVEN
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Maître de Conférences	Yackolley	AMOUSSOU GUENOU
Maître de Conférences	Mustapha	RIDAOUI
Maître de Conférences	Mohamad	AHMAD
Maître de Conférences	Lisa	MORHAIM
Maître de Conférences	Benjamin	MONET
Maître de Conférences	Muriel	D'AZEMAR DE FABREGUES
Maître de Conférences	Andrea	MARTINANGELI
Professeur agrégé du second degré	Antoine	AUBERGER
Professeur agrégé du second degré	Jacques	BUFFETEAU
Professeur agrégé du second degré	Lionel	PERRETT
Professeur agrégé du second degré	Stéphane	NICOLET
Professeur agrégé du second degré	Mireille	HUC
Professeur agrégé du second degré	Thierry	NGUYEN
Professeur agrégé du second degré	Quentin	VILA
Professeur agrégé du second degré	Massimiliano	MATTERA
Professeur agrégé du second degré	Pierre	De BOISSIEU
Professeur agrégé du second degré	Delphine	IMBERT
Professeur agrégé du second degré	Olimpia	VARGA
Professeur agrégé du second degré	Laurent	SOLAZ

Article second :

Madame Lucie Ménager, Professeur des Universités, est désignée présidente du jury.

Pour le Président et par délégation


Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Licence 1ère année information-communication pour l'année universitaire 2025 -2026 est composé comme suit :

Professeur	Sophie	NOEL
Professeur	Cécile	MÉADEL
Maître de Conférences	Agnès	GRANCHET
Professeur	Jean-Baptiste	LEGAVRE
Professeur	Arnaud	MERCIER
Professeur	Marie-France	CHAMBAT-HOUILLOU
Maître de Conférences	Nataly	BOTERO-GARCIA

Article second :

Madame Sophie NOEL, Professeur des Universités, est désignée présidente du jury.

Pour le Président et par délégation


Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER

Année 2025-2026
Session 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de Première année de double licence Histoire et Médias cursus médias est ainsi constitué :

Maître de Conférences	Agnès	GRANCHET
Professeur	Cécile	MÉADEL
Professeur	Sophie	NOEL
Professeur	Jean-Baptiste	LEGAVRE
Professeur	Arnaud	MERCIER
Professeur	Marie-France	CHAMBAT-HOUILLON
Maître de Conférences	Nataly	BOTERO-GARCIA

Article second :

Madame Agnès Granchet, Maître de conférences, est désignée présidente du jury.

Pour le Président et par délégation

Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales

A Paris, le 12 décembre 2025

Stéphane BRACONNIER